

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **LE HARAS**

#### **Résultats de la consultation citoyenne sur les usages du parc paysager**

**La participation des Annéciens à la consultation sur les usages du parc paysager du haras démontre leur intérêt profond pour ce patrimoine qu'ils souhaitent avant tout protéger et dont ils veulent profiter, en toute sérénité.**

L'équipe municipale a souhaité ouvrir le projet de requalification du haras aux habitants en lançant, en fin d'année 2020, une consultation sur les usages du parc paysager. Pour recueillir l'avis des Annéciens : un questionnaire en ligne ainsi que des ateliers thématiques, en distanciel. « *Malgré le contexte sanitaire, nous avons tenu à organiser un moment de participation citoyenne pour ce projet majeur et emblématique de la Ville. Les services ont su s'adapter pour mobiliser plus de 3 200 habitants dont 600 personnes qui ont pris le temps de participer aux ateliers. Cette première consultation citoyenne est un très beau succès car elle confirme l'envie des habitants de s'impliquer pour ce projet et pour leur territoire* » considère Marie Bertrand, maire-adjointe au renouveau démocratique et à la Participation citoyenne.

#### **Quels usages actuels ?**

Le parc du haras est un lieu de vie, de détente et de convivialité où les Annéciens viennent se promener, se reposer, prendre un verre avec des amis ou assister à une activité culturelle. Liberté, simplicité, havre de paix, poumon vert... sont les thèmes qui ressortent des résultats de la consultation. Ce qui plait le moins : le rythme d'ouverture - pas adapté -, l'aménagement et le mobilier - pas suffisant – ou encore les coûts de la restauration en été – pas toujours abordables.

#### **Quelles envies pour demain ?**

La consultation a révélé que les futurs usages du parc paysager se dessinent autour de la culture - 71% des participants évoquent l'organisation d'animations culturelles - et de la nature - 72% préconisent des activités autour de la découverte de la nature – dans une ambiance de convivialité autour d'un repas ou d'un verre - pour 77% -. Côté culture, conférences ou événements sont mis en avant. Côté nature, des ateliers d'agriculture urbaine ou des échanges de plantes sont proposés. Les moments « gastronomiques » font aussi partie des principales attentes. Les grandes orientations pour le bâtiment K, adjacent au parc, s'articulent autour du partage et du participatif. Ce lieu pourrait, selon les habitants, abriter un espace de rencontres, dédié aux pratiques collaboratives et pluridisciplinaires.

#### **Quelles décisions ?**

La Ville a pris en compte ces résultats dans la révision du projet du parc paysager pour enrichir et ajuster les choix architecturaux, paysagers et culturels. Le bâtiment K pourrait être un lieu vivant et d'échange, notamment à travers un « café associatif ».

Retrouver le détail des résultats de la consultation sur [www.annecy.fr](http://www.annecy.fr)